

Reforme de la tarification des CHRS : l'Uniopss participe au comité des experts

📅 Publié le 24 septembre 2025

👤 De Uniopss

GESTION - FINANCEMENT

LUTTE CONTRE LES EXCLUSIONS

ARTICLE

INFO NATIONALE



Le 15 septembre, l'Uniopss a participé au comité des experts de la réforme de la tarification des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS).

Lors de cette réunion, la DIHAL a indiqué qu'il y aura a priori 5 ans de déploiement progressif des gains et des pertes, dont les acteurs associatifs n'ont toujours pas la visibilité claire structure par structure.

Une année zéro est envisagée en 2026, avec tout le fonctionnement juridique, informatique et EPRD tel qu'envisagé pour la réforme, mais sans application des conséquences financières (pertes ou gains). Des réflexions sont, par ailleurs, en cours sur la bonne manière de répartir les économies susceptibles d'être générées par le plafonnement du financement des CHRS qui seraient les mieux dotés dans le nouveau système, au profit des autres structures.

L'Uniopss est intervenue pour :

- Demander d'avoir connaissance de l'étude d'impact de la réforme lorsque celle-ci sera publiée ;
- Rappeler ses réactions quant aux ajouts envisagés par la DIHAL dans le PLF ;
- Indiquer qu'elle avait besoin de concerter son réseau sur les redistributions envisagées du plafonnement des structures les mieux dotées.

Note d'information du 24/09/2025

Numéro de fiche

113.73 Ko